

# SEANCE DU 29 JUILLET 2021

## COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

*Membres en  
exercice : 15*

*Corum : 8*

*Présents : 10*

*Absents : 5*

*Pouvoirs : 3*

*Votants : 13*

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf juillet à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le vingt et un juillet deux mil vingt et un, se sont réunis à la Maison du village d'Hébécourt, sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

### Etaient présents :

BEURAIN Gérard,  
DESMOLINS Sylvie,  
DOLLÉ Stéphanie,  
DUPONT Xavier,  
FATTORE Christelle,  
FLEURY Elodie,  
HERPIN Véronique,  
HANNE Gaëlle,  
LETIERCE François,  
VIDAL Véronique.

### Absents Excusés:

DEHON Julie,  
FENÉ Marie-Laure,  
KAUFFER Morgan, (*Pouvoir X. Dupont*)  
LANGLOIS Didier, (*Pouvoir G. Beaurain*)  
POTTEZ Nadège, (*Pouvoir S. Desmolins*)

### Absents:

### Secrétaire de séance:

Marie Karine CORRE.

## Sommaire de la séance du 29 juillet 2021 :

1. *Approbation de la séance du 18 mai 2021*
2. *Budget Primitif 2021*
3. *Affectation des résultats 2020*
4. *Ligne de trésorerie*
5. *Aide Vedovati / Escotte*
6. *Questions diverses*

### Délibérations n° :

- |          |  |
|----------|--|
| 32/2021  | <i>Budget Primitif 2021</i>                              |
| 33/2021  | <i>Affectation des résultats 2020</i>                    |
| 34/2021  | <i>Ligne de trésorerie</i>                               |
| 35/2021  | <i>Aide Vedovati / Escotte</i>                           |
| 36/2021  | <i>Positionnement éolien</i>                             |
| 37/2021  | <i>Subvention ALIANSE - Eoliennes</i>                    |
| 38/2021  | <i>Engagement Subvention AVL - Fondation de France</i>   |
| 39a/2021 | <i>Décision modificative 1</i>                           |
| 39b/2021 | <i>Décision modificative 2</i>                           |
| 40/2021  | <i>Négociation des taux d'emprunts</i>                   |
| 41/2021  | <i>Retrait délibération « subvention bac à déchets »</i> |

## 1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 MAI 2021

Le Conseil Municipal ayant précédemment pris connaissance du compte rendu du 18 mai 2021;

APPROUVE ledit compte rendu à l'unanimité.

## 2- BUDGET PRIMITIF 2021

Vu l'avis rendu par la chambre régionale des comptes le 2 juillet 2021, dans le cadre de la procédure prévue par les dispositions de l'article L.1612-5 du code général des collectivités territoriales;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le Budget Primitif 2021 tel que présenté :

### FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 450 000 euros;

### INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 687 453 euros;

ADOPTE la présente délibération, à l'unanimité.

*Délibération 32/2021*

## 3 - AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les modifications au Budget Primitif 2021,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2020;

CONSTATANT que le Compte de Gestion fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 271 537.28 euros ;
- Un déficit d'Investissement de 197 917.19 euros ;

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

		<b>EUROS</b>
<b>A</b> RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT :	42 875.15
	DEFICIT :	0.00
<b>B</b> RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	EXCEDENT :	228 662.13
	DEFICIT :	0,00
<b>C RESULTAT A AFFECTER (=A+B)</b>		<b>271 537.28</b>
<b>D</b> solde d'exécution de la section d'investissement	EXCEDENT :	0.00
	DEFICIT :	<b>197 917.19</b>
<b>E</b> RAR de la section d'investissement	DEPENSES :	23 024.54
<b>F</b> RAR de la section d'investissement	RECETTES :	0,00
<b>G</b> solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT (+) de financement ou BESOIN (-) de financement	23 024.54
<b>H BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)</b>		<b>220 941.73</b>
<b>AFFECTATION DE C</b>		
<b>En réserves au compte R 1068 en investissement</b> (au minimum couverture du besoin de financement H)		<b>220 941.73</b>
<b>Complément en réserves au compte R 1068</b>		<b>0.00</b>
<b>1 Total réserves au compte R 1068 en investissement</b>		<b>0.00</b>
<b>2 Report en Fonctionnement au compte R 002 (=C-H)</b>		<b>50 595.55</b>
<b>3 Report en Investissement au compte</b>		
	<i>R 001 Exédent</i>	<b>0.00</b>
	<i>D 001 Déficit</i>	<b>197 917.19</b>

ADOpte la présente délibération à : l'unanimité.

*Délibération 33/2021*

#### 4 - LIGNE DE TRESORERIE- 400 000€

Afin de financer l'attente de trésorerie liée à la vente des terrains du Clos Renard (délibération 30/2021) et l'acquisition de la propriété Credeville (délibération 25/2021), la commune peut ouvrir une ligne de trésorerie. Différents organismes bancaires seront sollicités afin d'établir une proposition en ce sens ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE une ligne de trésorerie d'un montant de 400 000€ pour une durée de 12 mois ;

CONFÈRE toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour l'obtention de la meilleure proposition ;

ADOpte à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 34/2021*

### 5 - AIDE VEDOVATI / ESCOTTE

Vu la demande d'aide formulée par M. VEDOVATI et Mme ESCOTTE, concernant le financement d'un portail, afin d'éradiquer les fugues récurrentes de leurs chiens, qui ont fait l'objet de divers courriers et rendez-vous en mairie ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCORDE à M. VEDOVATI et Mme ESCOTTE un prêt de 1500€ ;

S'ENTEND sur un remboursement acté par reconnaissance de dette ;

SE RESERVE d'obtenir le remboursement du solde en cas de vente du bien immobilier, sis 2 rue du Cornouiller, cadastré C 352, 184, 397 dont ils sont propriétaires ou le cas échéant lors de sa succession ;

ADOpte la présente délibération par :

12 voix POUR

0 ABSTENTION

1 voix CONTRE

*Délibération 35/2021*

## 6 – QUESTIONS DIVERSES

### POSITIONNEMENT VIS-A-VIS DE L'ÉOLIEN - MOTION

Considérant l'impact catastrophique sur notre environnement ; nuisances sonores et visuelles, ruine du patrimoine et immobilier, perte du tourisme... ;

Considérant le désastre écologique ; fausse énergie « propre », pollution et coût du démantèlement à terme... ;

Considérant le passage sous silence des projets, basés sur un seul aspect : financier, sans considération des riverains ;

Vu la Vallée de la Levrière, classée et inscrite depuis le 28 janvier 1983 ;

Vu la délibération 2021029 – Motion pour un rôle décisionnaire des Maires lors de projets éoliens sur leur territoire - du Conseil Communautaire en date du 18 février 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE une motion CONTRE les éoliennes ;

SIGNIFIE cette motion au Préfet de l'Eure et au Département de l'Eure ;

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

*Délibération 36/2021*

En application de la loi sur la transparence de la vie publique M. François LETIERCE propriétaire terrien, ne prend pas part au débat, estimant que la présente délibération pourrait les amener à être juger en situation de conflit d'intérêts.

## SUBVENTION ALIANSE - EOLIENNES

Vu la délibération 36/2021;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

OCTROIE une subvention de 615€ (1€/habitant, population légale 2021) à l'association ALIANSE dans le cadre de sa lutte contre les éoliennes, afin d'avoir leur appui dans la démarche entreprise par la commune d'Hébécourt ;

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

*Délibération 37/2021*

## ENGAGEMENT SUBVENTION AVL - FONDATION DE FRANCE

Vu la sollicitation de l'AVL, faisait appel à un engagement de la collectivité pour soutenir les projets de redynamisation de la Vallée de la Levrière : vers un territoire coopératif, vivant et écologique ;

Considérant que ce projet engagé depuis trois années nécessite de se poursuivre pour viser l'aboutissement de plusieurs projets et de renforcer le portage de l'animation de la vallée ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOUTIENT le dossier Fondation de France pour la vallée de la Levrière ;

S'ENGAGE à inscrire à son budget 2022 une subvention de 615€ (1€/habitant, population légale 2021) au profit du dit dossier ;

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

*Délibération 38/2021*

## ✚ DECISIONS MODIFICATIVES

### ○ Décision modificative 1

Vu les crédits budgétés au 661111 ;

Considérant une échéance d'intérêt non honorées sur l'exercice 2018 ;

Considérant le basculement de l'échéance de décembre 2020 sur l'exercice 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021 ;

### CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	+2 672.32
TOTAL			+2 672,32

### CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
022	022	Dépenses imprévues	-2 672.32
TOTAL			- 2 672,32

ADOpte à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 39a/2021*

### ○ Décision modificative 2

Vu la délibération 35/2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021 ;



## CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
27	274	Prêt	+1500.00
TOTAL			+1500.00

## CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Nature	Montant
16	165	Dépôt et cautionnements reçus	-1500.00
TOTAL			- 1500.00

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 39b/2021*

## ✚ NEGOCIATION DES TAUX INTERETS D'EMPRUNTS

Considérant les taux d'intérêts consentis actuellement aux collectivités, M. le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt de revoir les taux des emprunts n°5330088 (1 860 000€) et n°4900451 (540 000€);

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCORDE à M. le Maire la négociation des taux des emprunts auprès de la Caisse d'Épargne, titulaire des contrats de prêts sus visés et auprès d'autres organismes bancaires proposant un refinancement avantageux pour la commune ;

CONFÈRE toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour l'obtention de la meilleure proposition ;

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 40/2021*

## RETRAIT DELIBERATION SUBVENTION BAC A DECHETS

Considérant le déploiement de la conteneurisation sur le territoire du SYGOM ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ABROGE la délibération 22/2015 du 17 juillet 2015, subventionnant l'acquisition d'un bac à déchets ;

ADOpte à l'unanimité la présente délibération.

*Délibération 41/2021*

## URBANISME

DP 21 A0011 - MONTAUDOUIN - Abri de jardin  
=> AVIS FAVORABLE

21 A0012 - BATTESTI - Véranda  
=> AVIS FAVORABLE

21 A0013 - DUSANIER - Menuiserie véranda  
=> AVIS FAVORABLE

21 A0014 - DUSANIER - Isolation extérieure  
=> AVIS FAVORABLE

21 A0015 - DUSANIER - Changement des fenêtres  
=> AVIS FAVORABLE

21 A0016 - THOMAS - Clôture  
=> AVIS FAVORABLE

21 A0017 - HOUDAS - Véranda  
=> AVIS FAVORABLE

CUB 17 A0005 - DG INVESTISSEMENT  
=> Toujours en cours

20 A0025 - JOUYET (VOELTZEL)

=> Toujours en cours

21 A0003 - LE COMPTE (RUELLE)

=> Toujours en cours

PC 21 A0001 - SCI DES CONDORS  
Transformation grange en habitation  
=> Accord du 20/05/2021

21 A0003 - GAEC DE ROUVILLE

Hangar agricole => Toujours en cours

21 A0004 - MESNIL

Annexe d'habitation => En cours

21 A0005 - DUHAMEL

Maison individuelle => En cours

21 A0006 - GRANDVOINET

Extension => AVIS FAVORABLE

21 A0007 - DUHAMEL

2 Maisons individuelles => AVIS FAVORABLE

DIA #161 - Vte VALOIS / SCI DAROBE

☞ Non-préemption

#162 - Vte GRANDVOINET / GRANDVOINET-TURQUIE

☞ Non-préemption

#163 - Vte CHAMOIX / GOMEZ

☞ Non-préemption

#164 - Vte WEYRECH / SOUCHET

☞ Non-préemption

#165 - Vte BURGART / WETZSTEIN

☞ Non-préemption

- ✚ CHARTRE DU BIEN VIVRE A HÉBÉCOURT -> Proposition de création d'une charte pour sensibiliser les Hébécourtois sur le bien vivre ensemble, notamment sur l'entretien des haies et abords, ainsi que sur le bruit de voisinage.
- ✚ ENTRETIEN DE LA VIERGE - RUE DE LA LANDE SORET -> Point à faire avec les propriétaires de la parcelle.
- ✚ ESPACES VERTS -> Révision globale du cahier des charges à prévoir pour le nouvel appel d'offre.
- ✚ MAM -> APS en cours.
- ✚ SIVoS -> RDV avec le CAUE27 ce jour, concernant le projet de restructuration des écoles.
- ✚ BOITE A IDÉE -> Relance.
- ✚ ESPACES JEUX -> Banc et poubelle à installer.
- ✚ MANIFESTATION DU 14/08 -> en attente de l'accord de la préfecture sur le feu d'artifice pour distribution du programme.
- ✚ ACTIVITE SPORTIVE - DB ANIMATIONS -> Proposition d'un nouveau créneau supplémentaire: Convention à établir.
- ✚ COUPURE DE COURANT DE 04/10 -> Basculement des travaux Enedis, sans plus d'information à ce jour sur une coupure complète ou une pose de groupes électrogènes.

La séance est levée à 21h09

François LETIERCE

BEURAIN Gérard

~~DEHON Julie~~

DESMOLINS Sylvie

DOLLÉ Stéphanie

DUPONT Xavier

FATTORE Christelle

~~FENÉ Marie-Laure~~

FLEURY Elodie

HANNE Gaëlle

HERPIN Véronique

~~KAUFFER Morgan~~  
(Pouvoir X. Dupont)

~~LANGLOIS Didier~~  
(Pouvoir G. Beaurain)

~~POTEZ Nadège~~  
(Pouvoir S. Desmolins)

VIDAL Véronique